
Mode d'emploi

La Plaque ADN (Activation à Distance de la Norme)

1. Placez un échantillon ADN dans l'emplacement n°1 de votre plaque ADN, type rognures d'ongles* (cf légende en bas de page)

Vous êtes désormais connecté à votre plaque.

**Les rognures d'ongles devront être placées au préalable dans du papier type cellophane avant d'être introduites dans l'emplacement n°1, afin d'éviter que l'empreinte ne se grave définitivement dans le bois, empêchant ainsi de pouvoir placer une nouvelle personne sur la plaque.*

Pour le cas d'une plaque collective (Plaque ADN 2 personnes-4 Personnes-6 Personnes), placez les rognures d'ongles de chacun dans les emplacements identiques au n°1.

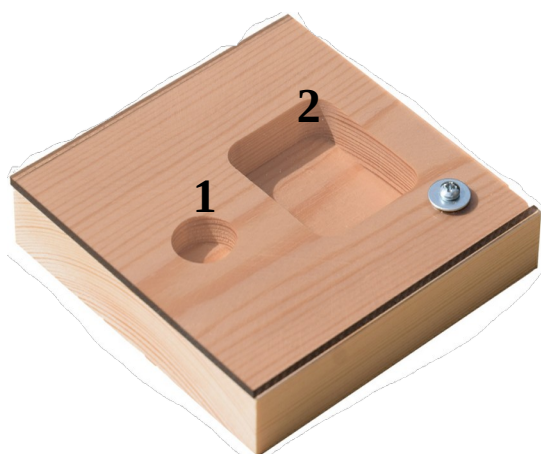
2. Si vous prenez des traitements spécifiques, il est possible de les déposer sur la plaque ADN, soit à l'emplacement prévu à cet effet (emplacement n°2), ou directement sur le plexiglas si vous manquez de place.

Précisions et recommandations

- Dans le cas où une personne se trouve éloignée géographiquement et donc, dans l'incapacité de pouvoir fournir un échantillon ADN physique, vous avez la possibilité de placer une photo de celle-ci, en remplacement des rognures d'ongles. **L'important étant de pouvoir fournir l'empreinte énergétique de la personne souhaitant être affiliée à la plaque.**

- Il est à noter qu'il est **nécessaire** que les personnes se trouvant sur une seule et même plaque, partagent une lignée ADN commune. (Parent/Enfant, Frère/Soeur, Cousin/Cousine, etc..)

De ce fait, deux époux devront utiliser deux plaques bien distinctes, sans quoi le système se retrouverait perturbé par le croisement ADN, et dans l'impossibilité de fonctionner correctement.



L'emplacement n°1 est destiné à accueillir l'échantillon ADN de la personne souhaitant se connecter à la plaque.

L'emplacement n°2 peut être utilisé pour y déposer des médicaments, ou traitements spécifiques.